

NIF : 000016001405697

Adresse : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS -ALGER

PROGRAMME : Programme sociaux participatifs

Réf :...../DRA-E/AADL/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Portant sur l'achèvement des études, et suivi du projet des 184 Logements sociaux participatifs en TCE avec locaux à usage Commercial, parkings et VRD sis à AIN TAYA, Commune de AIN TAYA Wilaya d'ALGER

Conformément aux dispositions de l'article 3.1.1.5.1 de la décision N° 42/DG/A.A.D.L/2017 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'A.A.D.L la Direction Régionale d'Alger Est de l' Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL/DRAE), porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'A.A.O N°98/DRA-E/AADL/2026 paru dans les quotidiens nationaux « l'Algérie aujourd'hui et el ghad el djazairi» du 04/08/2026 et 02 presse électronique « alhirakalikhbari et algériemaintenant» du 05/08/2026, que l'attribution provisoire du marché est octroyée selon les critères ci-dessous au soumissionnaire suivant :

BET retenu	N.I.F	Note Globale Sur /100 points
BET BENHADJ DJILALI MAGRAOUA SABAH	28302310020012800000	80

Montant De la Soumission En DA/TTC	Montant De la Soumission En DA/TTC Après correction	Montant En DA/TTC Validé par la COPEO	Délai De Réalisation	Critères d'Attribution
32 599 620.18	32 599 560.67	32 599 560.67	20 mois	La note la plus élevée

Les soumissionnaires souhaitant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs candidatures, sont invités à se rapprocher des services de l'AADL DRAE, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Les soumissionnaires contestants, le choix opéré par le service contractant peuvent introduire des recours auprès de la commission des marchés compétente, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis.